

du mardi 17 décembre 2019

Vœu contre la réforme des retraites

Le conseil demande au gouvernement de retravailler son projet de réforme, afin qu'il engage un véritable dialogue avec les Français, les salariés du privé et du public, les organisations syndicales, les forces vives du pays, pour construire une sécurité sociale universelle qui sécurise tous les moments de la vie, organise les solidarités, l'égalité femmes/hommes, la reconnaissance de la pénibilité, la prise en compte des carrières longues et les solidarités financières entre régimes. 4 Contre : Prog. Rep - 1 Abstention : UDI

Rapport de la Chambre régionale des comptes

Le conseil prend acte des actions entreprises et/ou à entreprendre par la commune suite au rapport d'observations définitives de la Chambre régionale des comptes Centre Val-de-Loire présenté en conseil municipal du 18 décembre 2018.

Tours Métropole Val de Loire

La commune transfère des biens et des installations à la Métropole pour l'exercice des compétences qui lui ont été transférées. La valeur de ces biens s'élève à 39 722€. Il s'agit de terrains et de voiries, de réseaux d'électrification et autres réseaux, matériels et outillage, etc. 1 Abstention : NPA

Conventions avec le Patronage laïque, le Comité des œuvres sociales et l'USSP

Une convention doit être conclue avec les associations qui bénéficient d'une subvention supérieure à 23 000€. Dans ce cadre, la ville valide les termes de la Convention financière pluriannuelle d'objectifs passée avec le Patronage laïque (C. Chafiol ne prend pas part au vote), le Comité des œuvres sociales et l'Union sportive de Saint-Pierre-des-Corps concernant leurs objectifs, projets, actions et mises à dispositions matérielles. 3 Abstentions : UDI ; LR

Location des salles municipales

À compter du 1^{er} janvier 2020, les tarifs de location de salles seront les suivants :

- Salle des fêtes : manifestations associatives et événements familiaux. Gratuité une fois dans l'année pour les associations de Saint-Pierre. Puis les tarifs varient de 145€ à 1720€ selon les cas (configuration de la salle, etc.)
- Salle Joliot-Curie : événements familiaux de 196€ à 731€ selon la durée de la location de la salle.
- Salle de la Médaille : réunions associatives et vins d'honneurs pour les particuliers. Gratuité une fois dans l'année pour les associations de Saint-Pierre, puis de 58€ à 160€ selon la durée de location et la formule.
- Salles d'associations du passage Chabrier : réunions associatives. Forfait annuel de 65€. Décorations florales de 4,10€ à 14,30€ l'unité – selon la composition demandée. Unanimité

La dotation politique de la ville

Les communes défavorisées et présentant des

dysfonctionnements urbains bénéficient de la dotation politique de la ville. Saint-Pierre-des-Corps est éligible à la DPV car elle appartient à la liste des 250 premières communes de plus de 10 000 habitants éligibles à la Dotation de solidarité urbaine ; la population du quartier prioritaire de la Rabaterie est supérieure à 19% de la population totale ; et la Rabaterie est incluse dans le périmètre l'Agence nationale pour la rénovation urbaine. Le conseil approuve les projets inscrits dans ce cadre (tels que le street workout, l'achat de mobilier pour la maison du Val Fleuri, les travaux au restaurant scolaire Marceau et à la Maison Talon ou la présence des Agents locaux de médiation sociale) et la demande de subvention pour aider à leur financement. Unanimité

Logements sociaux

Dès 2009, Tour(s)plus a initié une démarche consistant à définir une stratégie intercommunale d'attributions des logements sociaux à l'échelle de l'agglomération tourangelle. Cette démarche a pour objectif de favoriser la mixité sociale et l'équilibre entre les communes et les bailleurs sociaux et de reloger les demandeurs prioritaires. Le conseil adopte la convention intercommunale d'attributions HLM de Tours Métropole Val-de-Loire 2019-2023 ; mais note un effet limité du dispositif en raison notamment d'une précarisation grandissante des familles. 1 Contre : NPA - 2 Abstentions : ARIAL/EELV

Acquisitions et vente de terrains

La ville achète à la SCI MENSE des parcelles de 3 015m² situées au 13 rue Saint-Gobain au prix de 160 000€. 2 Contre : ARIAL/EELV - 5 Abstentions : PS ; LR

La ville vend des parcelles de 621 m² situées 12 rue de la Feuillarde à la SCI SDP pour 55 720€ ; 6 Contre : PS ; UDI ; LR

La ville vend à M. et Mme Martineau des parcelles de 649m² pour 140 000€. Unanimité

Centre commercial place Maurice Thorez

Le 1^{er} janvier 2020, le centre commercial va devenir propriété de la commune. Pour permettre aux commerçants de rester sur place le temps de concevoir un projet de renouvellement du site, la ville a proposé des baux de trois ans aux commerçants. Le conseil met en place un bail d'une durée de trois ans (hors taxes et hors

charges) au profit des représentants de la Brasserie de la mairie, PMU pour un loyer annuel de 12 540€ ; avec Mme Sionneau de la Société Canichic qui exploite un commerce de toilettage canin pour un loyer annuel de 2 530€ ; avec Mme Henault Delory qui exploite l'institut de beauté pour un loyer annuel de 1 925€ ; avec M. Uzamuye qui exploite l'épicerie exotique pour un loyer annuel de 2 090€ ; avec la société ABC Optique qui exploite le magasin d'optique pour un loyer annuel de 2 200€. 4 Contre : PS ; UDI ; LR - Abstention : PS M. Marquet exploitant de l'auto-école n'a pas souhaité poursuivre son activité dans le centre commercial. La ville décide donc de lui verser une indemnité de 80 000€. 1 Contre : PS - 1 Abstention : LR

Projet de renouvellement urbain de la Métropole

Le conseil approuve la maquette financière et les grands axes du projet de renouvellement urbain porté par Tours Métropole sur quatre communes de trois commune, dont la Rabaterie – restructuration du centre commercial et de son environnement. TMVL est engagée dans la mise en œuvre du Nouveau programme national de renouvellement urbain 2014-2024 (NPNRU), destiné à transformer durablement les quartiers les plus fragiles. 1 Contre : NPA - 5 Abstentions : LR ; ARIAL/EELV ; Div. Opp

Étude urbaine du pôle Gare

Une étude urbaine portant sur le pôle gare de Saint-Pierre et sa partie sud va être commandée et financée par TMVL, la SNCF, la Région Centre Val-de-Loire, le Syndicat des mobilités de Touraine, Saint-Pierre-des-Corps et Tours ; et l'engagement financier de la ville à hauteur de 5% du coût global de l'étude d'un montant estimé à 200 000€. Les objectifs de cette étude sont de concevoir un quartier d'affaires autour de la gare, améliorer sa perméabilité entre les différents quartiers et l'accessibilité multimodale. Unanimité

ZAC Gare

« Sémaphore » est un projet de construction dans la ZAC Gare d'un ensemble immobilier de bureaux et de logements au nord de la rue de la Galboisière. Dans ce cadre, la commune cède un ensemble de parcelles d'environ 560m². Le conseil décide de soumettre à enquête publique le projet de déclassement du domaine public communal les parcelles concernées. Unanimité